

EXTRAIT N° 55/2020
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 29 Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt, le vingt-sept juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 20 juillet 2020.

PRÉSENTS : Mmes et MM. AGUERRE, AUGOT, BAKER, BELABBAS, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFE, CAIRE, CAMBOULIVES, DEJUNIAT-BERNARDINI, DELHOLME, GUZOU, JOUSSEAUME, LABORIE, LAURENS, LEFEVRE, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTAGUD, MONTEGUT, PILON, SAFON, VIGNEAU, VIGNERES.

PROCURATIONS

M. LAJAT	à	M. BERNES
Mme PREVOST	à	Mme LLOUBERES
Mme ARNAL	à	M. AUGOT
M. BERNARDINI	à	Mme DEJUNIAT-BERNARDINI
M. ZAMBONI	à	M. JOUSSEAUME

SECRETARE : Mme GUZOU a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PERSONNEL - Créations de postes suite à avancement de grade

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à la campagne des avancements de grade 2020 et conformément à l'avis rendu par la Commission Administrative Paritaire lors de sa séance du 5 mars 2020, il convient de créer les postes suivants :

POSTE ACTUEL	NOUVEAU POSTE
1 Adjoint territorial d'animation - 28/35 ^{ème}	1 Adjoint territorial d'animation principal de 2 ^{ème} classe - 28/35 ^{ème}
1 Adjoint territorial d'animation - 30/35 ^{ème}	1 Adjoint territorial d'animation principal de 2 ^{ème} classe - 30/35 ^{ème}
1 Adjoint technique territorial - TC	1 Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe - TC
2 Agents spécialisés des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe - 30,23/35 ^{ème}	2 Agents spécialisés des écoles maternelles principal de 1 ^{ère} classe - 30,23/35 ^{ème}
2 Agents spécialisés des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe - TC	2 Agents spécialisés des écoles maternelles principal de 1 ^{ère} classe - TC
1 Agent de maîtrise - TC	1 Agent de maîtrise principal - TC
1 Brigadier - TC	1 Brigadier-chef principal - TC

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 29

Voix Contre : 0

Abstention : 0

- De créer les postes tels que décrits ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 28 juillet 2020

Le Maire,

Michel BEUTILLÉ

